

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

acc&ss

fnak

*on se rappelle tous les jours de sa vie l'hôte qui
vous a montré de la bienveillance.*

HOMERE, L'odyssée

CITÉ
INTERNATIONALE
UNIVERSITAIRE
DE PARIS



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rapport annuel d'acc&ss FNAK

acc&ss FNAK – CIUP ● 23 rue du Loess ● 67037 strasbourg cedex 2
T 03 88 10 73 29 ● info@fnak.fr

photographies : copyright © acc&ss FNAK © Jon Ongkiehong

graphiques : copyright © acc&ss FNAK

cit  internationale universitaire de paris
Fondation nationale reconnue d'utilit  publique
par le d cret du 6 juin 1925

www.fnak.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	p. 3
AVANT-PROPOS	p. 4
ASSISTANCE JURIDIQUE	p. 5
RESSOURCES INFORMATIQUES	p. 8
ASSISTANCE PRATIQUE	p. 9
COMMUNICATION	p. 10
CONSEIL SCIENTIFIQUE	p. 13
EN ALSACE	p. 15
LE PROFIL DES CHERCHEURS ACCOMPAGNES	p. 16
OBSERVATOIRE 2014	p. 20
ANNEXE	p. 22



AVANT-PROPOS

dans un contexte international où la mobilité s'accélère, les données européennes et américaines confirment que le royaume-uni, l'Allemagne et la France se disputent les premières places de l'UE pour le recrutement des chercheurs en mobilité, vraisemblablement dans cet ordre.

En Amérique comme en Europe, la voix des jeunes chercheurs, doctorants et post-doctorants, s'élève chaque jour plus clairement pour une véritable reconnaissance de leur carrière dans l'avancement de la science. relayée par les associations de jeunes chercheurs depuis les années 80, leur voix est amplifiée depuis 2003 par les réseaux sociaux et trouve actuellement un appui institutionnel de part et d'autre de l'Atlantique.

L'Allemagne et le royaume-uni entraînent le mouvement sur le vieux continent. pour attirer les (meilleurs) talents, l'agence allemande pour la recherche (European network on research careers) et le programme britannique vitae (researcher development framework) ont été les premiers à révéler l'enjeu, pour les universités et les organismes, d'intégrer l'accompagnement de la carrière scientifique dans le recrutement des chercheurs.

Outre-Rhin comme Outre-Manche, des universités pionnières ont compris l'intérêt de ces travaux. depuis 2011, elles ont aménagé un environnement de travail propice à l'épanouissement professionnel de leurs hôtes. Leur stratégie de recrutement est fondée non seulement sur l'excellence scientifique mais aussi sur une démarche qualité associant l'ensemble des personnels de l'établissement, administratifs et scientifiques. ces universités, à Munich, Cambridge, etc. semblent avoir ainsi établi un cercle vertueux où s'accordent les exigences réciproques de l'hôte et de l'invité.

depuis 2009 en France, le contrat doctoral répond à certaines revendications des associations de doctorants et docteurs, mais la situation des post-doctorants est laissée en jachère alors que leur contribution à l'avancement de la science est cruciale.

pour attirer les meilleurs chercheurs aujourd'hui, nos voisins nous montrent qu'il faut allier l'excellence scientifique à l'excellence du recrutement. cette inflexion vers la qualité est d'ailleurs prônée par la commission européenne depuis 2005, à travers la *charte européenne du chercheur et le code de bonne conduite pour leur recrutement*, avec en particulier la recommandation d'une couverture de sécurité sociale adéquate.

*Aujourd'hui, les chercheurs en
mobilité choisissent leur
institution hôte pour son
excellence et des conditions de
travail propices à leur carrière*

garantir aux chercheurs qui changent d'emploi ou interrompent leur carrière qu'ils ne perdent pas leurs droits de façon injustifiée, y compris en matière de retraite, devient ainsi une exigence incontournable pour les établissements d'accueil comme pour leurs publics en mobilité. nos universités et nos organismes ne peuvent plus en faire l'économie, ni attendre de leurs visiteurs qu'ils renoncent à des droits acquis de longue date dans tous les autres secteurs d'activité.

ASSISTANCE JURIDIQUE

CONSULTATIONS

A la suite du congé maternité pris par la juriste d'accès FNAC, le poste a été vacant pendant 4 mois. La nouvelle juriste, arrivée en septembre 2014, a diffusé dès la rentrée, afin d'informer le réseau Euraxess, une note relative à la mise en place du décret 2014-921 dit « attractivité » du 18 août 2014¹, destiné à favoriser l'accueil des talents étrangers. Les interventions et consultations sur les quatre derniers mois de l'année portaient ainsi principalement sur les conséquences des nouvelles dispositions du CESEDA relatives notamment à la possibilité de prolonger le séjour du chercheur en France. Au-delà des conséquences de cette réglementation, le reste des consultations portait essentiellement sur les questions d'assurance maladie, l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi, le séjour des ressortissants de pays tiers détenteurs d'une carte de séjour ou de résident de l'UE, les changements de statut ainsi que le droit au séjour et la circulation des conjoints de citoyen d'un état membre de l'UE.

ACTUALITES JURIDIQUES

Les mesures législatives prises en 2014 concernaient principalement l'amélioration des conditions d'accueil des étrangers et la simplification des procédures en préfecture. Ces objectifs, annoncés par le gouvernement, résultent de la nécessité de promouvoir l'attractivité de la France en attirant les talents étrangers et en facilitant leur arrivée et séjour sur le territoire.

AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL EN PREFECTURE

Le début de l'année 2014 a été marqué par la publication le 3 janvier 2014 d'une circulaire² relative à l'amélioration de l'accueil des étrangers en préfecture. Cette circulaire est venue confirmer les orientations d'une première circulaire ayant pris la mesure des difficultés établies par un rapport de l'inspection générale de l'administration (IGA) publié le 4 décembre 2012. Les conclusions de l'IGA avaient mis en exergue la détérioration des conditions d'accueil des ressortissants étrangers en préfecture et signalé le caractère dégradé de l'accueil notamment dans les départements comptabilisant un nombre important de ressortissants étrangers.

La circulaire n° INTX1400231C du 3 janvier 2014 a fixé aux préfets plusieurs objectifs d'amélioration dont notamment l'uniformisation des listes des pièces justificatives à fournir, la limitation des passages en préfecture, la généralisation des prises de rendez-vous par internet ainsi que la modification de la date de validité du récépissé devant courir réellement à partir du moment où il devient indispensable.

Par ailleurs, afin de réduire le nombre de passages et l'attente en préfecture des ressortissants étrangers se déplaçant pour des demandes de renseignements, une nouvelle interface « Etrangers » a été mise en place pour l'ensemble des sites web des préfectures afin de délivrer une information uniforme. Ces interfaces étaient, fin 2014, en cours d'intégration et permettront de délivrer une information uniforme et claire.

A cette fin d'amélioration globale de l'accueil des étrangers en préfecture, l'inspection générale de l'administration, missionnée par le ministère de l'intérieur, a de nouveau publié un rapport en mars 2014³ relatif à la compétence territoriale du préfet de département pour le traitement des demandes de titres de séjour des étudiants et chercheurs étrangers. Le ministère de l'intérieur souhaite généraliser les guichets délocalisés permettant aux étudiants ou chercheurs d'effectuer sur leurs lieux d'études ou de recherche, les démarches relatives à l'obtention de leur titre de séjour. L'IGA confirme dans son rapport que le critère de prise en compte de la résidence du demandeur pour la compétence territoriale du préfet est un frein au développement de guichets délocalisés.

¹ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichetexte.do?cidtexte=JORFTEXT000029381959&categorieLien=id>

² http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/01/cir_37881.pdf

³ <http://www.interieur.gouv.fr/publications/Rapports-de-l-IGA/immigration/competence-territoriale-du-prefet-de-departement-pour-le-traitement-des-demandes-de-titres-de-sejour-des-etudiants-et-etrangers>

ainsi, dans un souci d'attractivité des talents, il est nécessaire d'introduire dans le CESEDA une dérogation au principe de compétence du préfet posé par le code afin que le ressortissant étranger « scientifique-chercheur » puisse se voir délivrer un titre de séjour par le préfet du département où il exerce son activité à titre principal.

SIMPLIFICATION DE LA PROCÉDURE « SCIENTIFIQUE-CHERCHEUR »

Le gouvernement a déposé le 23 juillet 2014 un projet de loi relatif à la réforme du droit des étrangers⁴, poursuivant notamment les objectifs suivants : l'amélioration des conditions d'accueil des étrangers, le développement de l'attractivité de la France, ainsi que le renforcement du respect du droit des étrangers.

Le projet de loi constitue une modification significative du CESEDA et crée notamment une nouvelle catégorie de titres de séjour destinés à attirer les talents et investisseurs étrangers. Cette carte regrouperait neuf catégories dont celle de « scientifique-chercheur » sans apporter de modification majeure des critères permettant d'accéder au statut.

Le projet de loi généraliserait la pluriannualité dès la première année aux titulaires d'une carte « passeport talents », ce dans le but de limiter les passages en préfecture des ressortissants étrangers et dans un souci d'attractivité. L'ensemble des dispositions du projet reprend les points soulevés par l'IGA relatifs au nombre de passages trop élevés des administrés en préfecture et au temps d'attente moyen trop important.

Le projet de loi qui sera débattu au printemps 2015 à l'Assemblée nationale sécurisera à terme le parcours administratif des scientifiques au sein de l'UE et en France.

Toujours dans un objectif de simplification des démarches et d'attractivité des talents étrangers en France, le décret 2014-921⁵ dit « attractivité » modifiant plusieurs articles du CESEDA a été publié le 18 août 2014. Ce décret est venu considérablement modifier le séjour des scientifiques-chercheurs en France. En effet, l'article R.313-4 du CESEDA ayant été modifié, la procédure, lors de l'arrivée du chercheur en France avec un visa long séjour valant titre de séjour, devrait être accélérée puisqu'il n'est plus nécessaire d'effectuer une visite médicale lors du rendez-vous pris avec l'OFII afin que la valeur de titre de séjour soit accordée au visa long séjour.

L'article 5 du décret est venu modifier l'article R. 313-11 du CESEDA en ajoutant un alinéa concernant la possibilité pour le chercheur de prolonger son titre de séjour en cas de privation involontaire d'emploi.

Après un premier séjour, le titre « scientifique-chercheur » est automatiquement renouvelé d'une année à la suite d'une privation involontaire d'emploi. Si par la suite, le chercheur n'a toujours pas trouvé d'emploi après une année, le titre de séjour est octroyé en fonction des droits qu'il aura acquis au titre du revenu de remplacement (allocations d'assurance-chômage).

TRAVAUX EURAXESS / MINISTÈRES

Les incidences de ce décret sur le séjour des chercheurs en France ont été abordées dans un document établi conjointement par les membres du réseau et la juriste d'accès FNAK puis transmis aux ministères de l'Intérieur et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce rapport, présentant l'étude menée par un groupe de travail de l'association Euraxess, décrit les difficultés rencontrées par les centres en région dans l'accueil des chercheurs étrangers par les administrations françaises. Plusieurs propositions relatives notamment à la simplification des démarches auprès des organismes sociaux ainsi qu'à l'harmonisation des pratiques en préfecture et en consulat ont été mises en lumière afin de faciliter le séjour des chercheurs.

⁴ Pour suivre l'avancement du projet : http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/droit_etrangers.asp

⁵ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029381959&categorieLien=id>

d'une façon plus globale, la juriste d'accès FNAK, qui recueille quotidiennement l'ensemble des cas concrets soumis par les membres du réseau Euraxess, a été associée, au cours de l'année 2014, aux travaux du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés régulièrement rencontrées par les chercheurs. Ces propositions du ministère pourront être abordées dans le débat qui entoure l'adoption de la prochaine directive de l'UE qui abrogera définitivement celle du 12 octobre 2005⁶.

Le projet de directive aborde notamment la possibilité d'une mobilité facilitée au sein de l'UE par la réduction des barrières administratives (possibilité de séjourner plus de 3 mois sans avoir à solliciter de visa long séjour ou de titre de séjour) et l'accélération de la procédure d'entrée des chercheurs dans chaque Etat membre⁷. Cette directive pourrait permettre aux chercheurs étrangers détenteurs d'un titre de séjour dans un Etat membre de séjourner dans un autre Etat membre dans le but de réaliser une partie de leur recherche. Les Etats membres ne pourront restreindre la période possible de mobilité à moins de 360 jours.

Le projet de loi relatif au droit des étrangers ainsi que la directive de l'UE vont venir modifier considérablement durant l'année 2015 l'architecture du code des étrangers en France. La juriste d'accès FNAK aura donc pour mission tout au long de cette prochaine année d'informer les acteurs du réseau et de clarifier l'interprétation des nouvelles dispositions pour un meilleur accueil des chercheurs étrangers sur le territoire.

⁶ <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32005L0071>

⁷ voir évolution du texte : [http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?lang=fr&reference=2013/0081\(COD\)](http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?lang=fr&reference=2013/0081(COD))

RESSOURCES INFORMATIQUES

DEVELOPPEMENT D'ALFRED

L'année 2014 a été marquée par le recrutement d'un second développeur, qui a rejoint l'équipe en juin.

Pour anticiper l'arrivée d'un deuxième informaticien, une étude ad hoc a permis de définir puis de mettre au point les outils nécessaires à un travail de développement collaboratif. un outil de suivi de projet (git, redmine) a notamment été mis en place mi-2014.

ALFRED 5, SUITE ET FIN

de multiples améliorations ont été apportées à Alfred tout au long de l'année :

- L'intégration des données de la maison des chercheurs étrangers de Nantes, dans les premiers mois de l'année, a entraîné le développement de nouvelles fonctionnalités en partenariat avec l'équipe de Nantes. 2352 dossiers de chercheurs et doctorants ont ainsi été importés dans Alfred.

- trois autres fonctionnalités ont été développées, à commencer par la gestion des titres de séjour et des inscriptions aux cours de FLE dans les dossiers des chercheurs.

La création ensuite d'un espace de gestion des utilisateurs, comprenant un annuaire des utilisateurs ainsi qu'un annuaire des centres de services et points de contact locaux, a permis d'améliorer la coordination du système.

enfin, la création d'un module de mise en relation avec des propriétaires de logements meublés privés comprenant un espace pour les propriétaires, un module de suivi des candidatures dans Alfred, et un catalogue des offres destiné aux chercheurs et doctorants, complète le module de mise en relation avec les résidences de type appart'hotel.

- La refonte graphique d'Alfred préfigure la nouvelle identité visuelle, et marquera la mise en place d'un système commun à l'île-de-France, dont il convient de rappeler qu'elle reçoit plus de la moitié des chercheurs en mobilité vers la France, et aux autres régions.

- très appréciée de ses utilisateurs, Alfred 5 doit cependant s'adapter aux évolutions technologiques et logicielles. Afin d'amorcer le développement de la version 6 d'Alfred, acc&ss FNAK a donc effectué un gros travail préliminaire d'adaptation et d'optimisation de l'outil.

ALFRED 6, POUR UNE VISION STRATEGIQUE

Pour la première fois depuis sa création (2002), Alfred 6 ne sera pas une « simple » évolution de la version précédente, mais un nouveau logiciel à part entière. Le dernier trimestre 2014 a ainsi été mis à profit par l'équipe de développement pour s'attacher à la conception d'Alfred 6. La structure de la base de données a été entièrement révisée et s'appuie sur les derniers standards technologiques. Le premier trimestre 2015 sera dédié à la réécriture complète du code source ainsi qu'à la réalisation d'une toute nouvelle maquette graphique.

Les développements planifiés ensuite seront la mise en place d'un traitement analytique sur-le-champ (Hyper CUBE OLAP, qui s'appuie sur le logiciel Excel), pour visualiser les données de la mobilité scientifique entrante selon le paramétrage voulu, par exemple national, territorial ou institutionnel, pour produire des rapports de synthèse et adapter nos stratégies d'accueil et de recrutement.

ASSISTANCE PRATIQUE

L'assistance pratique apportée par acc&ss FNAK aux chercheurs regroupe l'assistance juridique citée plus haut, mais également l'assurance et le logement.

ASSURANCE

grâce au dispositif *carte de chercheur invité*, partagé avec les centres de services et points de contact Euraxess, acc&ss FNAK propose une offre de services qui répond à plusieurs attentes des chercheurs qui s'inscrivent dans la base de données ALFRED⁸. c'est par exemple le cas pour certaines assurances (couverture santé, multirisque habitation, etc.), l'ouverture de comptes bancaires, ou le logement temporaire dans des résidences de type appart'hôtels.

quand c'est possible, acc&ss FNAK cherche à qualifier et mesurer le niveau de service ainsi proposé. En 2014 par exemple, les différentes assurances proposées sont restées stables :

- Frais de santé au 1^{er} euro : 256 ;
- complémentaire santé : 52 ;
- multirisque habitation : 297 ;
- responsabilité civile vie privée : 78 ;
- prévoyance : 33.

LOGEMENT

L'extension à tout le pays des outils permettant d'accompagner les chercheurs en mobilité dans leur recherche d'un logement, en appart-hôtel, en résidence ou chez les particuliers, est toujours un objectif prévu pour 2015.

L'expérience pilote menée en région Rhône-Alpes n'est pas passée inaperçue, et a amené d'autres prestataires de résidences appart'hôtels à se rapprocher d'acc&ss FNAK. D'autres partenariats devraient être ainsi conclus en 2015.

⁸ Alumni and Foreign Researchers Directory

COMMUNICATION

FORUM ACC&SS FNAK – EURAXESS

Haut fonctionnaire de la Défense par Caroline SEZESTRE » Lun 1 Déc 2014 10:12	1	17	par Antony ☐ Lun 1 Déc 2014 12:00
problème avec Jerusalem par Caroline SEZESTRE » Lun 17 Nov 2014 19:18	0	18	par Caroline SEZESTRE ☐ Lun 17 Nov 2014 19:18
TS Scientifique vers salarié pour naturalisation... par ThomasLaveur » Mer 12 Nov 2014 16:33	3	32	par Ida elmehdoubi ☐ Ven 14 Nov 2014 15:19
Extension TS scientifique après contrat doctoral par Ludovic MICHEL » Mar 21 Oct 2014 17:36	0	29	par Ludovic MICHEL ☐ Mar 21 Oct 2014 17:36
Résolu "nationalités sensibles" par Chloé » Mer 15 Oct 2014 09:47	1	33	par Antony ☐ Mer 15 Oct 2014 12:59
Décret N°2014-921 du 18 août 2014 par dhaic » Mer 10 Oct 2014 09:20	0	34	par dhaic ☐ Mer 10 Oct 2014 09:20
algériens et VM par Caroline SEZESTRE » Jeu 2 Oct 2014 09:05	4	45	par Caroline SEZESTRE ☐ Ven 10 Oct 2014 15:26
Signatures Convention accueil par Emeline Furney » Mar 7 Oct 2014 14:03	1	27	par Caroline SEZESTRE ☐ Mar 7 Oct 2014 15:27
Changement de statut-Travailleur Temporaire à Scientifique par araguel » Lun 1 Sep 2014 14:21	3	33	par araguel ☐ Mer 17 Sep 2014 15:42
APS après le statut scientifique par Caroline SEZESTRE » Ven 5 Sep 2014 08:45	0	17	par Caroline SEZESTRE ☐ Ven 5 Sep 2014 08:45
changement statut par Emeline Furney » Mar 2 Sep 2014 08:18	1	25	par Caroline SEZESTRE ☐ Jeu 4 Sep 2014 14:07
Etudiant algérien exclu du dispositif APS par araguel » Mer 27 Août 2014 09:04	1	23	par Caroline SEZESTRE ☐ Jeu 4 Sep 2014 13:57
Changement de statut ATER/POST DOC par Emeline Furney » Mer 16 Jul 2014 15:32	1	27	par Idlene ☐ Mer 17 Jul 2014 13:27
Qui signe la Convention d'accueil lorsque 2 univ? par Robin Martel » Lun 7 Jul 2014 12:01	2	38	par Robin Martel ☐ Mer 9 Jul 2014 14:03
visa court séjour + APS par Caroline SEZESTRE » Mer 23 Avr 2014 14:33	1	40	par sachauder ☐ Ven 27 Juin 2014 15:13
APS avec statut "scientifique" par araguel » Mar 17 Juin 2014 13:28	3	44	par sachauder ☐ Ven 27 Juin 2014 14:02
Validité TS algérien 10 ans après séjour hors France par Ludovic MICHEL » Ven 27 Juin 2014 10:50	1	10	par sachauder ☐ Ven 27 Juin 2014 14:47
CA rééligible après l'obtention du TS scientifique par Caroline SEZESTRE » Jeu 12 Juin 2014 14:48	2	25	par Caroline SEZESTRE ☐ Mer 18 Juin 2014 08:48
Passeport chypriote par dhaic » Mar 3 Juin 2014 10:04	3	30	par dhaic ☐ Lun 16 Juin 2014 14:31
[résolu] VLSTS et CAF par Caroline SEZESTRE » Mer 20 Mai 2014 09:56	4	38	par sachauder ☐ Ven 13 Juin 2014 11:42
Visa conjoint de scientifique ? par Nicolas Masado » Mer 11 Juin 2014 14:41	2	23	par Caroline SEZESTRE ☐ Jeu 12 Juin 2014 14:02
[résolu] durée des TS scientifiques par Caroline SEZESTRE » Lun 19 Mai 2014 15:26	7	37	par Caroline SEZESTRE ☐ Jeu 12 Juin 2014 14:35

2014 est la deuxième année complète d'utilisation de ce forum, lancé en juillet 2012. Réservé aux membres du réseau euraxess français ainsi qu'à acc&ss FNAK, il comprend plus de 880 messages, dont 245 postés en 2014 par les 75 membres inscrits, ceci dans 87 sujets différents (106 en 2013). c'est encore l'assistance juridique et administrative qui a suscité le plus grand intérêt.

Sujets du forum	2013			2014		
	Sujets	Messages	Vus	Sujets	Messages	Vus
Règles du Forum						
utilisation du forum	5	12	136	0	0	0
Assistance juridique						
notes juridiques				1	1	34
veille juridique				7	8	276
Assistance Administrative						
nouveaux textes	4	15	183	1	1	29
entrée et séjour	51	140	1469	39	129	1254
sécurité sociale	14	46	384	15	46	456
impôts	3	11	82	7	22	165
divers	7	27	213	9	23	160
Assistance Logement						
offres négociées	2	6	51	0	0	0
caution solidaire, dépôt de garantie	0	0	0	0	0	0
divers	0	0	0	1	2	14
Assistance vie quotidienne						
cours de FLE	0	0	0	0	0	0
offres négociées	2	5	59	1	1	14
événements chercheurs	0	0	0	0	0	0
divers	0			0	0	0
Réseau EURAXESS						
en France	3	31	348	0	0	0
en Europe	1	1	30	0	0	0

Sujets du Forum	2013			2014		
	Sujets	Messages	Vus	Sujets	Messages	Vus
(suite)						
groupes de travail						
Alfred	2	7	60	1	1	32
bonnes pratiques / qualité	7	15	181	5	11	113
communication	5	9	86	0	0	0
total	106	325	3282	87	245	2547

Les 10 sujets les plus vus illustrent bien ce qu'est le quotidien du réseau Euraxess, qui dispose là d'un outil précieux pour la professionnalisation de l'accueil des chercheurs en mobilité vers la France.

Top 10 sujets (par vues)	nombre	Part (%)
contacts accueil chercheurs étrangers France	358	3.34%
VLS-TS scientifique chercheur France	150	1.40%
Pièces justificatives pour affiliation sécurité sociale	121	1.13%
URGENT- VLS-TS scientifique-chercheur et visite médicale	113	1.06%
(RESOLU) bourse du gouvernement algérien pour les enseignants	104	0.97%
carnet d'adresses des organismes sociaux	98	0.92%
responsabilité civile (RC)	96	0.90%
Accueil des doctorants non-salariés	89	0.83%
guide utilisateur ALFRED	85	0.79%
double affiliation sécurité sociale pour les doctorants	83	0.78%

LISTES DE DIFFUSION

La création du forum est parfaitement complémentaire des listes de diffusion, qui permettent au réseau Euraxess de communiquer. Le tableau ci-dessous montre par exemple que 432 messages ont été envoyés aux différentes listes, auxquelles sont abonnés 101 utilisateurs, contre 502 en 2013.

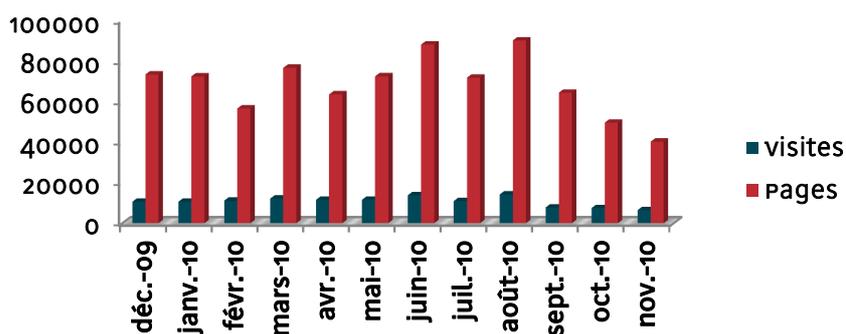
L'emploi des listes reste préféré pour la communication appelant une réponse rapide, alors que le forum est privilégié pour les communications à caractère plus pérenne, voire pour le règlement des problèmes juridiques et pour le partage des bonnes pratiques, avec l'avantage de constituer des archives bien utiles à tous ceux qui rejoignent chaque année le réseau Euraxess.

Bilan listes	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Jui.	Août.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
centres Euraxess	28	13	7	22	2	36	5	8	16	17	13	3	170
Alfred	6	3	2	0	0	0	0	0	6	6	0	9	32
communication	1	0	5	17	38	43	49	0	0	7	8	4	172
Logement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
qualité	5	5	0	4	1	11	1	2	0	0	0	1	30
procédures	6	0	0	6	1	0	0	0	0	8	0	5	26
total	46	21	14	49	42	90	55	10	22	38	21	24	432

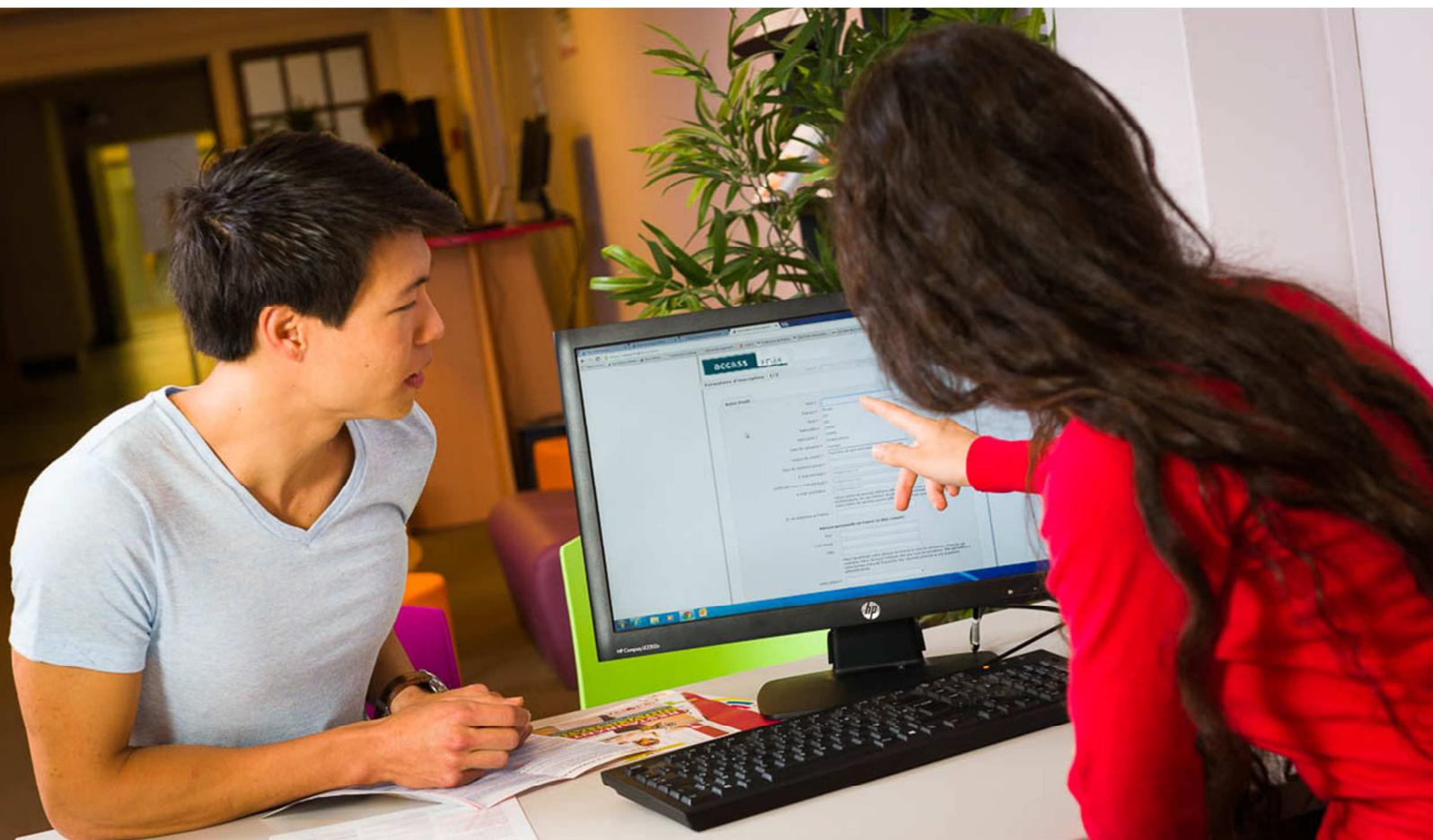
SITE INTERNET

Le site internet d'acc&ss FNAK a fait l'objet de 10739 visites / mois en moyenne, pour 68191 pages consultées par mois, soit une bonne stabilité par rapport à l'année précédente.

Les pages les plus vues correspondent d'abord à la base de données, partagée avec les membres du réseau Euraxess français (21 centres de services et 9 points de contact locaux), le formulaire d'inscription se situant au 4^{ème} rang.



Les missions d'acc&ss FNAK ayant évolué au cours de la décennie écoulée, sa refonte est en cours de finalisation et doit être mise en ligne au cours du premier semestre 2015.



CONSEIL SCIENTIFIQUE

OBJECTIFS

présidé par Edouard Brézin, avec Pierre Braunstein comme vice-président, le conseil scientifique d'acc&ss FNAK est constitué d'une quinzaine de personnes, avec les objectifs suivants pour professionnaliser l'accompagnement de la mobilité scientifique vers la France :

- Engager un dialogue stratégique, au plus haut niveau, pour faciliter cette mobilité ;
- Associer les collectivités territoriales, pour bénéficier de leur expertise relative à l'attractivité et au rayonnement de nos territoires ;
- Associer les grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche nationaux pour bénéficier de leur savoir-faire en la matière ;
- Informer les cercles politiques nationaux et territoriaux à ce propos ;
- Adapter les missions d'accueil et de suivi du réseau d'accueil français des chercheurs étrangers (Euraxess) et d'acc&ss FNAK aux attentes de nos équipes de recherche et de leurs chercheurs invités.

INSTALLATION A STRASBOURG

acc&ss FNAK a assis sa réputation depuis l'Alsace et Strasbourg, son laboratoire pour essaimer ensuite au niveau national. Il était légitime qu'elle y installe son conseil scientifique, en marque de reconnaissance à l'appui constant des collectivités territoriales depuis 21 ans.

Le ministère de la recherche a participé à la deuxième réunion, organisée en mars sur le campus du CNRS à Cronenbourg, avec des responsables des relations internationales CNRS, INSERM, INRIA, IRD, Human Frontier Science Program et Institut Pasteur, d'un PRES (l'UNAM), et des personnes en charge des questions d'enseignement supérieur et de recherche des collectivités territoriales alsaciennes, ainsi que la déléguée régionale du CNRS.

PARTAGE D'EXPERIENCES & MUTUALISATION

La première réunion de ce conseil avait révélé une certaine divergence dans les stratégies de recrutement des universités et des organismes, ces derniers engagés dès 2011 dans la recherche d'une contractualisation conforme au droit du travail et répondant aux attentes des chercheurs en mobilité et du ministère de la recherche (résorption des libéralités). L'usage des financements sur bourse, sans contrat de travail ni couverture sociale afférente, ne s'est pas résorbé pour autant, notamment au niveau des universités.

Pour recruter les meilleurs, il est essentiel de garantir une couverture sociale digne de leur niveau et de nos exigences à leur égard (voir l'avant-propos p. 4). Sauf à accepter le recul de la part des post-doctorants observé en 2008 (voir niveaux de formation p. 21), il est donc crucial d'accompagner la résorption des libéralités initiée depuis 2005 par le ministère de la recherche.

On ne connaît en effet pas d'autre secteur d'activité où les meilleures recrues renoncent à cotiser pendant un à trois ans à leur retraite, parfois jusqu'à 10 ans, avec les déconvenues prévisibles en fin de carrière. Ainsi l'intégration du plan de carrière (scientifique) devient-elle impérative pour les meilleurs chercheurs, mobilité comprise.

La 2^{nde} réunion de notre conseil scientifique a ainsi été consacrée à l'analyse des pratiques des organismes, qu'il est convenu d'assortir d'une étude par questionnaire sur les modalités de recrutement selon les catégories de personnels concernées. Cette étude devrait permettre d'améliorer la réactivité des organismes face à un marché international extrêmement concurrentiel.

Le constat précédent est encore plus préoccupant pour les femmes scientifiques, car leur mobilité est mise en péril par les contingences de la maternité et de la famille. nous nous privons ainsi de la singularité de leur contribution à l'avancement de la science. La discussion à ce propos a vite repris celle sur la couverture sociale, préalable indispensable.

La base de données Alfred a ensuite fait l'objet d'une présentation aux membres du conseil scientifique, dans la perspective annoncée d'une ouverture du système à d'autres utilisateurs que les membres du réseau Euraxess. Les développements en cours sont en effet compatibles avec les besoins des organismes en matière de gestion des différents personnels en mobilité. Les organismes et les universités devraient ainsi être incités à adopter cet outil, sans équivalent en Europe, pour renforcer leur capacité de gestion et de pilotage de leurs projets de recrutement.

enfin, la diffusion d'informations scientifiques et institutionnelles aux chercheurs en mobilité devenant possible à travers un espace chercheurs dès 2015, l'installation d'un comité éditorial associant les organismes a été envisagée.

ceux-ci pourront par conséquent cibler leurs informations institutionnelles et scientifiques sur les colloques et manifestations et les appels à propositions ou à projets aux chercheurs en mobilité.



EN ALSACE

STAMMTISCH

L'installation du conseil scientifique à strasbourg ainsi que le recensement exhaustif des chercheurs en mobilité dans la région ont permis à acc&ss FNAK de se réappropriier la tradition des stammtisch, qui associe convivialité et réflexion.

L'implantation des sièges de la japan society for the promotion of science (JSPS), du human frontier science program (HFSP), et d'euroscience font de strasbourg un site idéal pour préparer un plaidoyer pour l'excellence du recrutement des chercheurs dans des conditions dignes.

DES ENJEUX NATIONAUX...

Ces dernières années, la base de données ALFRED est devenue la clé de voûte des projets d'acc&ss FNAK, révélant l'exigence de s'adapter aux réalités suivantes sur le terrain :

- La gestion de l'accompagnement des publics en mobilité (logement, formalités, intégration culturelle) s'opère à l'interface des services des ressources humaines et des relations internationales de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche. D'où leur besoin en indicateurs concernant ces publics, afin d'ajuster les moyens et les infrastructures ;
- on observe un *turnover* significatif des personnels en charge de l'accompagnement des publics en mobilité, aussi bien dans les universités, les organismes, les instituts et les équipes de recherche que dans les centres Euraxess. Il en résulte un besoin de formation à l'accompagnement comme aux outils nécessaires à cet effet ;
- Les campus s'appuient aujourd'hui sur une architecture complexe de logiciels et d'outils de gestion. L'environnement de travail étant loin d'être homogène au niveau national, il est impératif de s'y adapter au cas par cas pour préserver l'équilibre d'un paysage de l'enseignement supérieur et de recherche dont la mutation est loin d'être achevée.

En définitive, la professionnalisation du réseau Euraxess et d'acc&ss FNAK doit accompagner celle des établissements, à leur service et en s'adaptant aux exigences de leur quotidien.

... ET ALSACIENS

En 2014, une présentation du dispositif ALFRED à la composante recherche de l'université de strasbourg a permis de refonder les bases de sa collaboration avec acc&ss FNAK.

Celle-ci doit s'intégrer dans une réflexion sur le logement, dans le cadre de la mise en place d'un guichet unique à la maison universitaire internationale (MUI) qui sera opérationnelle à la rentrée 2015-2016. acc&ss FNAK prendra ainsi part à une réunion planifiée début 2015 pour définir comment centraliser les demandes en un seul lieu selon les publics concernés, chercheurs ou étudiants (dont erasmus), via un système informatique qui alliera ALFRED et MOVEON,

L'université de strasbourg constitue ainsi le point de départ de notre recherche d'un recensement exhaustif des chercheurs en mobilité à l'échelle du pays. Elle a aujourd'hui partie liée avec l'université de haute alsace à mulhouse (UHA) avec laquelle acc&ss FNAK poursuivra naturellement son entreprise de couverture régionale de la mobilité scientifique entrante. Les écoles d'ingénieurs alsaciennes parachèveront la démarche en 2016, et la démarche impulsée depuis strasbourg pourra être étendue à l'ensemble du territoire.

LE PROFIL DES CHERCHEURS ACCOMPAGNÉS

issues d'Eurostat, les données de la commission européenne nous sont communiquées par l'équipe Euraxess de la commission.

Après son entrée remarquée en 2012 avec 3929 titres de séjour scientifiques délivrés, le Royaume-Uni est rentré dans le rang en 2013. La France reprend de ce fait la tête du classement de l'UE28 avec 3034 premières délivrances, soit 345 de plus par rapport à l'année précédente (+11,4%), non sans avoir marqué le pas en 2011.

Après le recul observé en 2011, les données du ministère de l'intérieur confirment une progression du nombre des titres de séjours délivrés dans le cadre de la procédure scientifique-chercheur en 2014 (3630 ; + 16,6 %).

Les données d'accès FNAK et du réseau Euraxess français montrent que la Chine conserve la tête du classement. 9325 chercheurs de 138 nationalités différentes ont bénéficié de nos services en 2014, auxquels il convient d'ajouter les 457 Français également enregistrés dans ALFRED, l'annuaire des chercheurs invités en France, mis à la disposition et partagé avec le réseau français d'accueil des chercheurs en mobilité (Euraxess France).

La progression est de 14,2% par rapport à 2013 et n'a jamais fléchi depuis la création de l'annuaire en 1994. Elle s'explique d'abord par un emploi croissant d'Alfred.

La répartition par continent est similaire à celle observée en 2012, quoique marquée par une progression des Africains (+1,5%) au détriment des autres continents, surtout l'Asie et l'Europe. Pour une analyse plus fine, la répartition par blocs géopolitiques comme l'UE pour l'Europe ou l'ALENA pour l'Amérique confirme la part prédominante de l'Afrique du Nord (16,7%), de l'Amérique du Sud (12,4%), des autres pays d'Asie (dont la Chine et l'Inde : 12,9%) et de l'UE (23,4%) pour les continents correspondants.

La part cumulée de ces quatre grands blocs est de 69,9% (-0,6% par rapport à 2013).

L'analyse des niveaux de formation ces 10 dernières années pointe un déclin de la proportion des post-docs à compter de 2009, repartie à la hausse en 2012.

Le fait que les données Euraxess ne soient pas exhaustives pourrait relativiser ce constat, mais en valeur absolue le nombre des post-docs accompagnés par les centres Euraxess n'a pas encore retrouvé son niveau de 2008.

La classification par domaines scientifiques et technologiques est celle du manuel de Frascati, utilisée par les pays de l'OCDE et de l'UE. L'adoption croissante du système ALFRED s'accompagne d'une part significative de données incomplètes (7,6% en 2014).

Les sciences exactes et naturelles continuent de surpasser les autres domaines mais semblent en baisse (48,4% ; -3,8%). La part élevée des disciplines non communiquées (7,6%) n'autorise toutefois pas une analyse plus fine.

Après une progression pendant deux ans, la part des femmes marque le pas en 2014, chez les doctorantes (+0,4 %) comme chez les post-doctorantes (-0,5%).

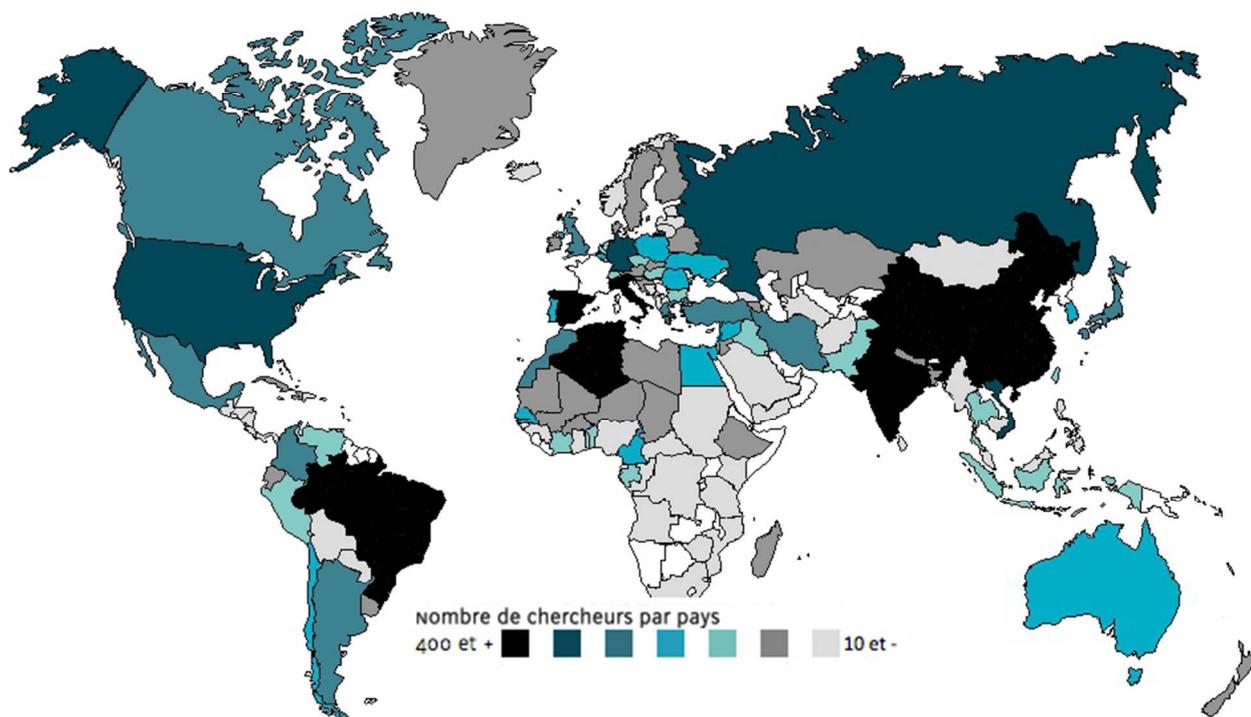
Les parts de chercheurs par tranche d'âge se révèlent très stables par rapport à l'année précédente, les 26 à 35 ans représentant près des deux tiers avec 6078 chercheurs.

Une très large part des séjours correspond à nouveau à une durée supérieure à 1 an (59,1%), confirmant la progression (+4,2%).

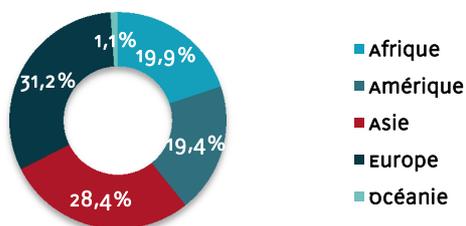
Quant à la langue de communication, c'est-à-dire celle utilisée par les chercheurs pour s'enregistrer dans l'annuaire Alfred, environ la moitié des doctorants et de leurs aînés emploient le français (respectivement 51,8 % et 48,2%).

En ce qui concerne enfin la répartition régionale, nous rappelons que nos chiffres ne reflètent en aucun cas l'attractivité scientifique, mais plutôt la progression de l'emploi de la base de données ALFRED. Ainsi nos données sont-elles d'abord un instrument de pilotage pour accès FNAK et Euraxess France. Il n'en reste pas moins que cette répartition par région confirme à nouveau l'attractivité particulière de la région Île-de-France, qui devance nettement toutes les autres (55,5%).

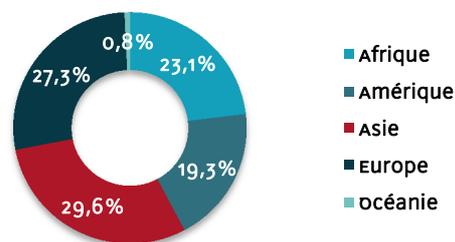
138 PAYS REPRÉSENTÉS



LE CONTINENT D'ORIGINE



post-docs et +



doctorants

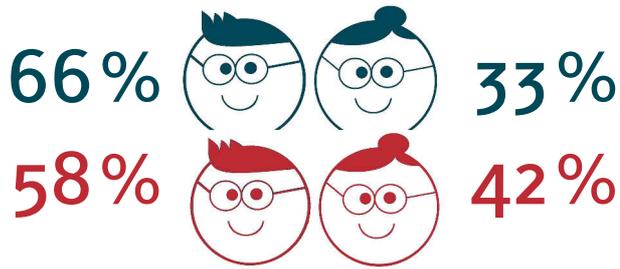
TOP 10 DES NATIONALITÉS

	pays	post-docs et +	
		Effectif	part
1	chine	397	8,91%
2	italie	323	7,25%
3	Algérie	316	7,09%
4	brésil	313	7,03%
5	tunisie	240	5,39%
6	espagne	221	4,96%
7	inde	219	4,92%
8	etats-unis	163	3,66%
9	Liban	144	3,23%
10	Allemagne	131	2,94%

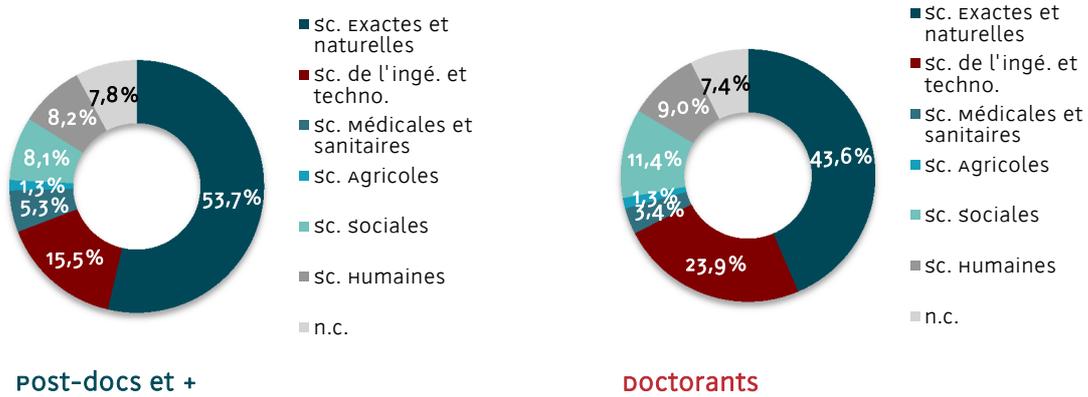
	pays	doctorants	
		effectif	part
1	chine	441	9,06%
2	Algérie	416	8,54%
3	brésil	381	7,82%
4	tunisie	319	6,55%
5	italie	304	6,24%
6	inde	227	4,66%
7	espagne	202	4,15%
8	Liban	186	3,82%
9	viet nam	144	2,96%
10	Etats-unis	135	2,77%

LA RÉPARTITION HOMMES - FEMMES

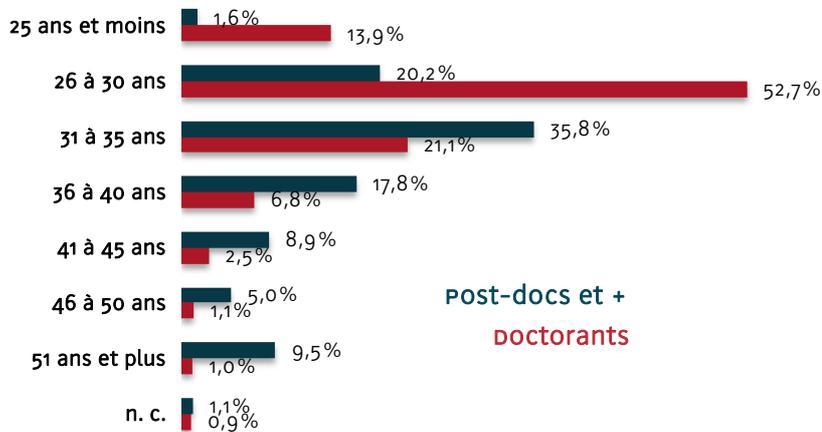
4455 Post-docs et +
4870 Doctorants



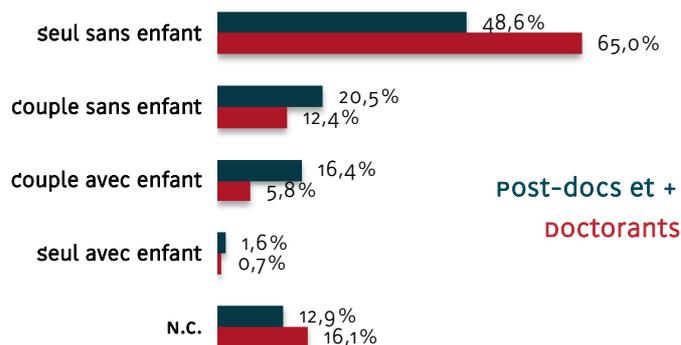
LE DOMAINE SCIENTIFIQUE



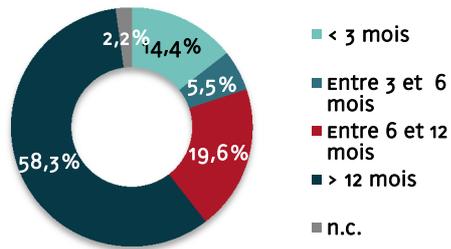
LA TRANCHE D'ÂGE



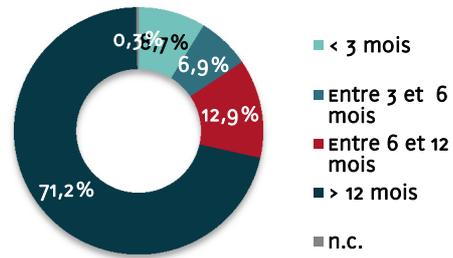
LA SITUATION FAMILIALE



LA DURÉE DU SÉJOUR

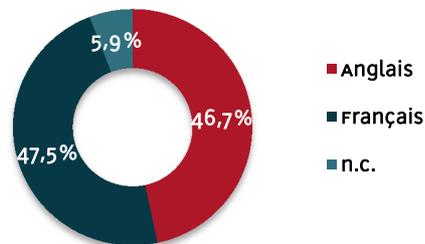


Post-docs et +

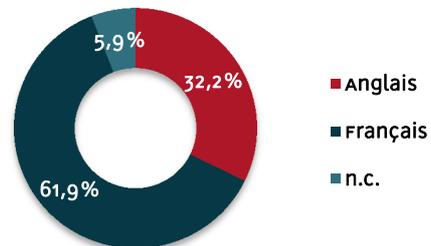


Doctorants

LA LANGUE DE COMMUNICATION

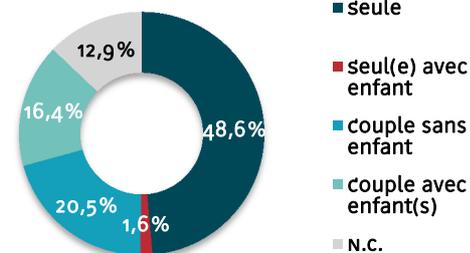


Post-docs et +

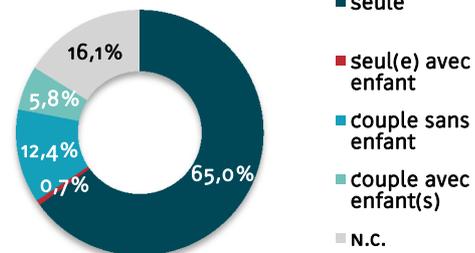


Doctorants

LA SITUATION FAMILIALE



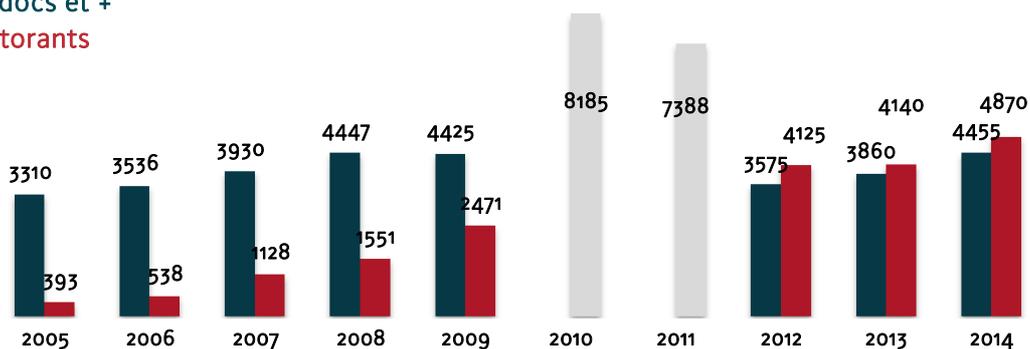
Post-docs et +



Doctorants

EVOLUTION DU NIVEAU DE FORMATION

Post-docs et +
Doctorants



OBSERVATOIRE 2014

LA MOBILITE SCIENTIFIQUE VUE D'AILLEURS

depuis 21 ans, acc&ss FNAK observe avec attention les avancées en Amérique du Nord et en Europe, en particulier chez nos voisins allemands et britanniques.

En 2014, acc&ss FNAK a ainsi pris part à diverses manifestations et événements, comme à **Limoges** le 19 février, pour participer à une table ronde organisée par l'université dans le cadre de son **projet de maison internationale des chercheurs**, avec quelques autres experts européens (Århus, Bayreuth et Nantes).

Invitée par la Fondation Alexander von Humboldt à la première réunion des chargés de mission *alumni* allemands, acc&ss FNAK était aussi aux premières loges pour assister au **lancement de l'initiative chercheurs-alumni à Bonn** le 20 mai, en présence de 80 participants.

La démarche allemande, impulsée par le ministère allemand de la recherche (BMBWF), suit une véritable stratégie de marketing international de la recherche, coordonnée par un consortium de quatre organisations :



- la Fondation Alexander Humboldt (AVH) pour la stratégie alumni ;
- le DAAD, homologue de notre agence Campus France, pour la stratégie web (plateforme *alumnideutschland*) ;
- la DFG, homologue de notre Agence Nationale de la Recherche, pour la stratégie recherche ;
- la Fraunhofer Gesellschaft, organisation allemande pour la recherche appliquée, sans équivalent chez nous, pour la stratégie industrie.

Le processus d'accompagnement de l'AVH est au cœur de la démarche et se déroule en quatre étapes : préparation, arrivée, séjour et réseautage. Elle y consacre un budget annuel de 18 millions d'euros et tire les réflexions suivantes de son expérience de plus de 60 ans :

- c'est la confiance qui prépare le renforcement durable de la recherche ;
- la construction du réseau commence dans le pays d'accueil ;
- l'individu compte, ainsi que les liens individuels, humains.

Lors d'une table ronde, quelques intervenants ont ensuite rapporté les premiers résultats du concours d'idées chercheurs-alumni lancé par l'AVH au niveau des universités allemandes, avec quelques idées innovantes :

- L'importance cruciale des remerciements et des distinctions honorifiques (prix, médailles, mission d'ambassadeur), pour valoriser et honorer le talent de nos invités ;
- L'importance non moins cruciale de communiquer informations et services en les ciblant : newsletter, intermédiation, recherche de talents, club science, réunions, communication en ligne, etc.

Ces réflexions de la Fondation Humboldt éclairent celles formulées la veille par Carolyn Wever, directrice du Développement et des Relations Alumni de l'université d'Amsterdam, en introduction à cette première réunion :

- Il convient de relativiser la prétendue longue expérience des universités américaines : celle de Yale n'a que 25 ans ;
- Ne pas sous-estimer le management des volontaires : c'est à eux de se débrouiller, ce sont eux qui facilitent ;
- Il faut une base de données, qui démarre avec les alumni, et assurer sa notoriété : c'est sympa d'être alumni !
- se souvenir de la règle des 5 « I » : identifier (les personnes), informer (magazine), intéresser (événements scientifiques, conviviaux, mentoring), impliquer (comités, associations) et investir afin qu'on nous rende la pareille !
- établir des priorités (quels liens puis-je établir ?) ;
- définir une stratégie alumni (en quoi suis-je différent, pourquoi devraient-ils venir à moi ?), connaître son institution et ses possibilités financières.

Il est intéressant de noter que les personnes chargées des questions alumni au sein des universités sont souvent impliquées aussi dans l'accueil des chercheurs en mobilité. C'est la raison pour laquelle ce premier workshop alumni précédait le 20^{ème} workshop des chargés de mission Euraxess allemands, organisé dans la même ville au siège de la Fondation Humboldt qui coordonne le réseau Euraxess de ce pays, et comprend d'ailleurs l'ensemble des universités et organismes de recherche d'outre-Rhin.

il est également remarquable d'observer la grande mobilité existant entre les différentes institutions scientifiques allemandes, puisque les cadres du DAAD, de l'AVH ou de la DFG passent volontiers de l'une à l'autre, voire même au BMBWF pour le précédent secrétaire général de l'AVH.

Le 28 octobre acc&ss FNAK était également conviée à la **célébration des 25 ans du Human Frontier Science Program (HFSP)** qui a son siège à strasbourg. Le HFSP est l'un des programmes les plus prestigieux pour le financement de la recherche aux frontières des sciences de la vie, cofinancé par une quinzaine de pays : on compte 25 prix nobel parmi les anciens lauréats du HFSP.

L'événement strasbourgeois était célébré en présence d'élus de premier plan, dont l'ancienne maire et ministre catherine trautmann, le président de l'European research council (ERC) Jean-Pierre bourguignon, et un panel d'éminents experts.

acc&ss FNAK a également pris part à la **journée d'étude « réseaux d'alumni et diplomatie d'influence » organisée par l'AVRIST** (Association de valorisation des relations internationales scientifiques et techniques) qui s'est tenue le 3 décembre à la cité internationale universitaire de paris. Lors d'une série de tables rondes réunissant des responsables du monde de la mobilité internationale et de la recherche, Antony mauvais est intervenu pour partager son expérience d'alumni de la fondation allemande Alexander von Humboldt.

Le 11 décembre enfin, se déroulait à bruxelles le **22^{ème} symposium du European network on research careers (ENRC)**, consacré à la portabilité des financements de recherche, auquel acc&ss FNAK était une nouvelle fois conviée. ces réunions de l'ENRC, auxquelles ont pris part des dizaines de participants d'environ 40 organisations scientifiques, et ministères, et des représentants de la commission européenne depuis 2003, en font probablement l'un des lieux de discussion et de réflexion les plus influents de ces dernières années.

créé à l'initiative de la DFG, il vise à fournir une plateforme pour les organisations qui financent la recherche européenne, pour discuter des stratégies de promotion des chercheurs au début de leur carrière, et pour faciliter des activités communes futures. Le soutien des autres pays s'étant récemment affaibli, la DFG a hélas annoncé que cette réunion était vraisemblablement la dernière.

il semble opportun, compte tenu des enjeux actuels de la mobilité et de la compétition internationale féroce pour recruter les meilleurs chercheurs en mobilité, de reprendre ces réflexions au niveau de notre pays. nous observons enfin que les réunions de l'ENRC avaient lieu au kowi, l'homologue allemand de notre comité de liaison des organismes de recherche associés (CLORA), or le CLORA abrite notamment la CPU, qui elle-même coordonne le réseau Euraxess français.

ANNEXE

RAPPEL

en l'absence de sources de données exhaustives sur les flux des chercheurs étrangers, étudiants, post-doctorants ou enseignants-chercheurs, il est impossible de les quantifier :

- les données officielles du ministère de l'intérieur apportent un éclairage complet sur les chercheurs des pays tiers séjournant plus de 3 mois sur notre sol ;
- celles provenant de la base de données ALFRED d'acc&ss FNAK (ALUMNI FOREIGN RESEARCHERS DIRECTORY) sont issues de l'enregistrement volontaire des chercheurs invités en France et apportent un éclairage complémentaire sur les chercheurs de l'UE et ceux des pays tiers séjournant moins de 3 mois.

DONNÉES DE LA COMMISSION EUROPEENNE

premières délivrances de titres de séjour pour les chercheurs

dernière mise à jour : 24 février 2015

Pays	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Allemagne	39	94	129	167	290	369
Autriche	151	143	228	184	250	229
Belgique	96	0	152	192	242	223
Bulgarie	0	0	0	0	0	2
Chypre	0	0	0	0	0	0
Croatie	nc	nc	nc	nc	nc	3
Danemark	0	783	860	737	644	567
Espagne	501	390	488	447	379	370
Estonie	7	15	15	18	25	21
Finlande	0	0	0	510	526	559
France	1925	2243	2271	2073	2689	3034
Grèce	16	31	23	28	22	27
Hongrie	33	35	34	22	29	33
Irlande	169	166	89	111	164	88
Islande	nc	nc	0	0	0	0
Italie	35	118	336	353	388	272
Lettonie	3	1	7	3	0	5
Liechtenstein	nc	nc	nc	nc	nc	0
Lithuanie	1	2	5	0	2	3
Luxembourg	nc	14	15	26	38	46
Malte	0	0	0	0	0	0
Norvège	370	417	227	249	3	50
Pays-Bas	864	1305	1485	1616	1689	2363
Pologne	11	11	69	55	66	96
Portugal	0	0	0	0	0	0
République tchèque	45	61	0	0	162	241
Roumanie	0	0	12	8	4	5
Royaume-Uni	0	0	0	0	3929	808
Slovaquie	10	10	5	9	4	10
Slovénie	5	8	8	17	12	7
Suède	478	812	823	817	1126	1027
Suisse	nc	nc	nc	nc	0	0
EU27	4389	6242	7054	7393	12680	10405
EU28	4389	6242	7054	7393	12680	10408

DONNÉES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

L'admission au séjour des ressort. de pays tiers à l'UE 27, à l'espace économique européen et à la Suisse								Provisoire	Estimé
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Economique	compétences et talents	5	183	368	319	289	286	251	230
	Actif non salarié	360	225	98	121	121	169	150	155
	scientifique	1 531	1 926	2 242	2 268	2 073	2 691	3 029	3 630
	Artiste	263	286	183	181	173	160	147	170
	salarié	5 879	11 718	14 240	13 725	13 546	11 201	12 981	13 820
	saisonnier ou temporaire	3 713	7 014	3 050	1 653	1 619	1 506	1 274	1 560
	Total économique	11751	21352	20181	18267	17821	16013	17832	19565
Familial	Famille de Français	49 767	48 833	53 170	49 834	48 951	52 070	49 806	51 065
	membre de famille	18 950	17 304	15 171	15 678	14 809	16 581	23 132	22 905
	Liens personnels et familiaux	18 820	17 328	17 374	17 666	17 411	18 519	20 235	18 395
	Total familial	87537	83465	85715	83178	81171	87170	93173	92365
Étudiants	Total étudiants	46663	52163	58582	65271	64925	58857	62614	62200
Divers	visiteur	5 241	4 475	5 876	6 151	6 303	6 389	6 592	6 570
	Etranger entré mineur	2 935	3 015	3 365	3 704	3 918	4 762	4 981	5 300
	Rente accident du travail	75	98	123	70	45	39	23	20
	Ancien combattant	199	193	225	153	141	154	265	190
	retraité ou pensionné	1 645	1 398	1 200	906	544	573	548	670
	motifs divers	416	488	553	587	676	707	543	630
	Total divers	10511	9667	11342	11571	11627	12624	12952	13380
Humanitaire	Réfugié et apatride	9 253	10 742	10 764	10 073	9 715	10 000	9 493	11 050
	Asile territorial/protection subsidiaire	520	753	1 797	1 759	1 618	2 024	1 929	2 455
	Etranger malade	5 672	5 733	5 965	6 325	6 122	6 396	5 965	6 800
	victime de la traite des êtres humains		18	55	63	32	36	38	55
	Total humanitaire	15445	17246	18581	18220	17487	18456	17425	20360
Total		171907	183893	194401	196507	193031	193120	203996	207870

DONNÉES D'ACCÈS FNAK ET DU RESEAU EURAXESS

PAYS D'ORIGINE

Rang 2014 (2013))	Pays	Post-docs et +	Doctorants	2014		Evolution 2013-2014
				Effectif	Part	
	Afghanistan		1	1		
	Afrique du sud	5	2	7		
	Albanie	1	6	7		
2(3)	Algérie	316	416	732	7,8%	7,8%
11(9)	Allemagne	131	116	247	2,6%	2,6%
	Andorre	1	1	2		
	Angola		1	1		
	Antigua-et-babuda		1	1		
	Arabie saoudite		1	1		
19(19)	Argentine	66	66	132	1,4%	1,4%
	Arménie	4	7	11		
29(26)	Australie	42	33	75		
	Autriche	10	9	19		
	Azerbaïdjan		1	1		
	Bangladesh	2	13	15		
	Barbade		1	1		

Rang 2014 (2013) (suite)	Pays	Post- docs et +	Doctorants	2014		Evolution 2013-2014
				Effectif	Part	
	biélorus	6	4	10		
	belgique	28	27	55		
	belize	1		1		
	bénin	15	15	30	0,3%	
	bolivie	3	2	5		
	bosnie-herzégovine	2		2		
3(2)	brésil	313	381	694	7,4%	6,6%
	bulgarie	18	7	25		
	burkina faso	10	11	21		
	cambodge	1	3	4	0,0%	
	cameroun	33	39	72		
17(15)	canada	74	68	142	1,5%	1,3%
27(22)	chili	43	44	87		0,0%
1(1)	chine	397	441	838	9,0%	8,5%
	chypre	3	2	5		
18(17)	colombie	60	81	141		0,0%
	comores	1	5	6		
	congo	2	3	5		
	congo (république démocratique)	8		8		
28(29)	corée du sud (république)	44	35	79	0,8%	0,0%
	costa rica	7	1	8		
	côte d'ivoire	17	16	33		
	croatie	12	8	20		
	cuba	4	7	11		
	danemark	10	9	19		
	djibouti	2	2	4		
	égypte	27	33	60	0,6%	
	équateur	5	8	13	0,1%	
7(7)	espagne	221	202	423	4,5%	4,5%
	estonie	2	1	3		
9(8)	états-unis d'amérique	163	135	298	3,2%	3,1%
	éthiopie	6	8	14		
	fidji	1		1		
	finlande	8	12	20		
	gabon	13	12	25		
	géorgie	2	5	7		
	ghana	1	4	5		
21(18)	grèce	52	60	112	1,2%	-0,4%
	guatemala	2	1	3		
	guinée	2	4	6		
	haïti	4	6	10		
	honduras	1		1		
	hongrie	18	19	37		
6(6)	inde	219	227	446	4,8%	3,5%
	indonésie	15	24	39		
16(17)	iran (république islamique)	67	81	148	1,6%	1,5%
	iraq	13	16	29		
	irlande	11	6	17		
	islande	1		1		
	israël	23	20	43		
4(4)	italie	323	304	627	6,7%	6,6%
	jamaïque	1	1	2		
15(14)	japon	86	69	155		0,0%
	jordanie	6	13	19		

Rang 2014 (2013) (suite)	Pays	Post- docs et +	Doctorants	2014		Evolution 2013-2014
				Effectif	Part	
	kazakhstan	7	9	16		
	kenya	2	4	6		
	kosovo (République)		1	1		
	Lettonie	3		3		
8(10)	Liban	144	186	330	3,5%	103,5%
	Libye	4	6	10		
	Lituanie	6	3	9		
	Luxembourg		1	1		
	macédoine (EX-République yougoslave)	1	6	7		
	madagascar	9	12	21		
	malaisie	4	8	12		
	mali	8	8	16		
	malte	1	1	2		
13(13)	maroc	87	106	193	2,1%	2,1%
	maurice	8	5	13		
	mauritanie	4	10	14		
14(16)	mexique	79	84	163	1,7%	1,7%
	moldavie (République)	1	7	8		
	mongolie	1	3	4		
	monténégro		2	2		
	mozambique		1	1		
	myanmar		1	1		
	népal	8	8	16		
	nicaragua	1		1		
	niger	5	6	11		
	nigéria	3	2	5		
	norvège	6	1	7		
	nouvelle-zélande	7	4	11		
	ouzbékistan	5	3	8		
	pakistan	26	18	44		
	palestine	6	13	19		
	panama		1	1		
	paraguay	2		2		
	pays-bas	24	23	47	0,5%	
	pérou	11	16	27		
	philippines	5	3	8		
23(21)	pologne	58	41	99		0,0%
25(27)	portugal	42	48	90		0,0%
	république centrafricaine	2	1	3		
	république dominicaine	2		2		
	république tchèque	20	14	34		
27(20)	roumanie	42	45	87		-0,4%
20(16)	royaume-uni	75	53	128		0,0%
12(12)	russe (Fédération)	102	117	219	2,3%	2,3%
	rwanda		2	2		
30(28)	sénégal	33	42	75		2,3%
	serbie	18	26	44		
	singapour	2	3	5		
	slovaquie	12	5	17		
	slovénie	10		10		
	soudan	1	2	3		

Rang 2014 (2013) (suite)	Pays	Post- docs et +	Doctorants	2014		Evolution 2013-2014
				Effectif	Part	
	sri Lanka	1		1		
	suède	10	12	22	0,2%	
	suisse	17	16	33		
24(25)	syrie (république arabe)	36	57	93	1,0%	1,0%
	taïwan (république de chine)	15	18	33		
	tanzanie (république-unie)		2	2		
	tchad	6	5	11		
	thailande	21	19	40	0,4%	
	togo	15	19	34		
5(5)	tunisie	240	319	559	6,0%	6,0%
22(23)	turquie	45	55	100	1,1%	1,1%
26(24)	ukraine	40	48	88	0,9%	0,9%
	uruguay	6	6	12		
	venezuela	14	29	43		
10(11)	viet nam	106	144	250	2,7%	2,7%
	yémen		2	2		
	zimbabwe	1	1	2		
	total	4455	4870	9325	100,0%	

CONTINENT D'ORIGINE

Continent	Post-docs et +	Doctorants	2014		Evolution 2013-2014
			Effectif	Part	
Afrique	888	1124	2013	21,6%	1,5%
Amérique	865	939	1798	19,3%	-0,8%
Asie	1263	1440	2700	29,0%	-2,6%
Europe	1390	1330	2727	29,2%	-2,3%
Océanie	49	37	87	0,9%	0,0%
total	4455	4870	9325	100,0%	0,0%

Continent (Secteur)	Post-docs et +	Doctorants	2014		Evolution 2013-2014
			Effectif	Part	
Afrique (Austral)	24	25	49	0,5%	0,0%
Afrique (centre)	64	60	127	1,4%	0,4%
Afrique (Est)	10	19	29	0,3%	-0,1%
Afrique (Nord)	677	882	1557	16,7%	1,1%
Afrique (ouest)	113	138	251	2,7%	0,3%
Afrique	888	1124	2010	21,6%	1,5%
Amérique (Nord, ALENA)	317	287	613	6,6%	-0,4%
Amérique (Sud)	524	633	1156	12,4%	-0,3%
Amérique (centre)	12	3	14	0,2%	0,0%
Amérique (Autre)	12	16	14	0,2%	-0,1%
Amérique	865	939	1801	19,3%	-0,8%
Asie (ASEAN)	155	205	360	3,9%	-12,9%
Asie (centre)	13	17	31	0,3%	-3,7%
Asie (ouest)	296	389	684	7,3%	7,1%
Asie (Autre)	799	829	1626	17,4%	10,9%

Continent (secteur) (suite)	Post-docs et +	Doctorants	2014		Evolution 2013-2014
			Effectif	Part	
Asie	1263	1440	2701	28,96%	1,6%
Europe (UE)	1143	1028	2178	23,4%	-2,1%
Europe (conseil)	168	218	386	4,1%	-0,1%
Europe (AELE)	24	17	41	0,4%	-0,1%
Europe (Autre)	55	67	122	1,3%	0,0%
Europe	1390	1330	2727	29,2%	-10,3%
Océanie	49	37	87	0,9%	0,0%
Total	4455	4870	9325	100,0%	0,0%

Secteurs continentaux, blocs géopolitiques

Afrique

- Afrique (Austral) : Afrique du sud, Comores, Madagascar, Maurice (île), Zimbabwe ;
- Afrique (Centre) : Cameroun, Congo, Congo (Rép. démocratique), Gabon, République centrafricaine, Tchad ;
- Afrique (Est) : Djibouti, Éthiopie, Kenya, Mozambique, Rwanda, Tanzanie (Rép. unie) ;
- Afrique (Nord) : Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Soudan, Tunisie ;
- Afrique (Ouest) : Angola, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo.

Amérique

- Amérique (Centre) : Belize, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama ;
- Amérique (Nord, ALENA) : Canada, États-Unis d'Amérique, Mexique ;
- Amérique (Sud) : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela ;
- Amérique (Autre) : Antigua-et-Barbuda, Barbade, Cuba, Fidji, Haïti, Jamaïque, Rép. Dominicaine.

Asie

- Asie (ASEAN) : Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam ;
- Asie (Centre) : Afghanistan, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Mongolie, Ouzbékistan ;
- Asie (Ouest) : Arabie saoudite, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Liban, Palestine, Syrie, Yémen ;
- Asie (Autre) : Bangladesh, Chine, Corée du Sud, Inde, Japon, Népal, Pakistan, Taïwan.

Europe

- Europe (AELE) : Islande, Norvège, Suisse ;
- Europe (Conseil) : États membres de l'UE ainsi que Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Macédoine (ex-Rép. yougoslave), Moldavie (République), Monténégro, Russie, Serbie, Ukraine ;
- Europe (UE) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède ;
- Europe (Autre) : Arménie, Bélarus, Kosovo (République), Turquie.

Océanie

- Australie, Fidji, Nouvelle-Zélande.

DOMAINE SCIENTIFIQUE

	domaine scientifique	Post-DOCS et +	Doctorants	2014		Evolution 2013-2014
				Effectif	Part	
1.1	mathématiques	269	227	496	5,3%	-1,1%
1.2	informatique et sc. de l'information	378	523	901	9,7%	0,0%
1.3	sc. physiques	662	465	1127	12,1%	-0,3%
1.4	sciences chimiques	283	274	557	6,0%	-0,5%
1.5	sc. de la terre et sc. de l'environnement	149	154	303	3,2%	-0,4%
1.6	sc. biologiques	619	447	1066	11,4%	-1,3%
1.7	Autres sc. naturelles	31	31	62	0,7%	-0,1%
1	Sc. Exactes et naturelles	2391	2121	4513	48,4%	-3,8%
2.1	génie civil	133	269	402	4,3%	-0,6%
2.2	génie élec., électron., ing. informationnelle	183	309	492	5,3%	0,6%
2.3	génie mécanique	79	150	229	2,5%	0,7%
2.4	génie chimique	34	53	87	0,9%	0,1%
2.5	génie des matériaux	77	99	176	1,9%	0,6%
2.6	ingénierie médicale	20	26	46	0,5%	0,0%
2.7	génie de l'environnement	24	34	58	0,6%	0,2%
2.8	biotechnologie environnementale	6	12	18	0,2%	0,0%
2.9	biotechnologie industrielle	5	8	13	0,1%	0,0%
2.10	nanotechnologies	50	59	109	1,2%	0,2%
2.11	Autres domaines techniques et techno.	78	143	221	2,4%	0,0%
2	sc. de l'ingé. et techno.	689	1162	1851	19,8%	1,8%
3.1	médecine fondamentale	74	64	138	1,5%	-0,9%
3.2	médecine clinique	30	13	43	0,5%	-0,2%
3.3	sc. sanitaires	54	22	76	0,8%	-0,2%
3.4	biotechnologie médicale	34	22	56	0,6%	0,0%
3.5	Autres sc. médicales	45	43	88	0,9%	0,1%
3	Sc. médicales et sanitaires	237	164	401	4,3%	-1,1%
4.1	Agriculture, sylviculture et pêche	20	22	42	0,5%	-0,2%
4.2	zootechnie et sc. laitière	8	6	14	0,2%	0,0%
4.3	sc. vétérinaires	2	5	7	0,1%	0,0%
4.4	biotechnologie agricole	16	19	35	0,4%	0,0%
4.5	Autres sc. agricoles	14	13	27	0,3%	-0,1%
4	Sc. Agricoles	60	65	125	1,3%	-0,3%
5.1	psychologie	56	63	119	1,3%	-0,1%
5.2	Économie et admin. des entreprises	101	160	261	2,8%	-0,8%
5.3	sciences de l'éduc.	16	25	41	0,4%	-0,1%
5.4	sociologie	47	36	83	0,9%	0,1%
5.5	droit	37	89	126	1,4%	-0,2%
5.6	sc. politiques	23	30	53	0,6%	-0,2%
5.7	géographie sociale et économique	17	24	41	0,4%	-0,2%
5.8	médias et communication	11	22	33	0,4%	0,0%
5.9	Autres sc. sociales	55	107	162	1,7%	-1,2%
5	sc. sociales	363	556	919	9,9%	-2,8%
6.1	histoire et archéologie	95	74	169	1,8%	-0,3%
6.2	Langues et littérature	123	185	308	3,3%	-0,8%
6.3	philo., morale et religion	69	86	155	1,7%	-0,1%
6.4	Arts (arts, his. de l'art, arts de la scène,	39	67	106	1,1%	-0,3%
6.5	Autres sc. humaines	40	28	68	0,7%	0,1%
6	sc. humaines	366	440	806	8,6%	-1,3%
	n.c.	349	362	711	7,6%	7,4%
	total	4455	4870	9325	100,0%	0,0%

DOMAINES SCIENTIFIQUES

Frascati	domaine scientifique	Post-docs et +	Doctorants	2014		Evolution 2013-2014
				Effectif	Part	
1	sc. exactes et naturelles	2391	2121	4512	48,4%	-3,8%
2	sc. de l'ingé. et techno.	689	1162	1851	19,8%	1,8%
3	sc. médicales et sanitaires	237	164	401	4,3%	-1,1%
4	sc. agricoles	60	65	125	1,3%	-0,3%
5	sc. sociales	363	556	919	9,9%	-2,8%
6	sc. humaines	366	440	806	8,6%	-1,3%
	n.c.	349	362	711	7,6%	7,4%
	total	4455	4870	9325	100,0%	0,0%

GENRES ET NIVEAUX UNIVERSITAIRES

genre	niveaux universitaires		2014		Evolution 2013-2014
	Post-docs et +	Doctorants	Effectif	Part (%)	
Féminin	1504	2059	3563	38,2%	-0,2%
Masculin	2952	2811	5762	61,8%	0,2%
Total	4455	4870	9325		
Part (%)	47,8%	52,2%	100,0%	100,0%	0,0%

TRANCHE D'ÂGE

tranche d'âge	2014		Evolution 2013-2014
	Effectif	Part (%)	
25 ans et moins	770	8,3%	0,7%
26 à 30 ans	3475	37,3%	-0,5%
31 à 35 ans	2603	27,9%	-0,6%
36 à 40 ans	1120	12,0%	0,4%
41 à 45 ans	511	5,5%	0,3%
46 à 50 ans	281	3,0%	-0,4%
51 ans et plus	471	5,1%	-0,4%
N. c.	94	1,0%	0,5%
total	9325	100,0%	0,0%

DUREE DE SÉJOUR

durée de séjour	2014		Evolution 2013-2014
	Effectif	Part (%)	
< 3 mois	1066	11,4%	-1,5%
3 à 6 mois	771	8,3%	-1,2%
7 à 12 mois	1866	20,0%	-1,6%
> 12 mois	5510	59,1%	4,2%
N. c.	112	1,2%	0,1%
total	9325	100,0%	0,0%

LANGUE DE COMMUNICATION

Langue de communication	niveaux universitaires		2014	
	post-docs et +	doctorants	Effectif	Part (%)
Anglais	2078	1570	3648	39,12%
Français	2116	3012	5128	54,99%
n.c.	261	288	549	5,89%
Total	4455	4870	9325	
part (%)	47,8%	52,2%	94,1%	100,0%

SITUATION FAMILIALE

genre	niveaux universitaires		2014		Evolution 2013-2014
	post-docs et +	doctorants	Effectif	Part (%)	
seule	2164	3165	5329	57,1%	-11,8%
seul(e) avec enfant	71	33	104	1,1%	-0,1%
couple sans enfant	915	602	1517	16,3%	-1,1%
couple avec enfant(s)	732	284	1016	10,9%	-1,6%
n.c.	573	786	1359	14,6%	14,6%
Total	4455	4870	9325		
part (%)	47,8%	52,2%	100,0%	100,0%	n.c.

REGIONS D'ACCUEIL

Région	2014		Evolution 2013-2014	
	Effectif	Part	Effectif	Part
Alsace	90	1,0%	-44	-0,7%
Aquitaine	50	0,5%	0	-0,1%
Auvergne	6	0,1%	-3	0,0%
Basse-normandie	1	0,0%	0	0,0%
Bourgogne	60	0,6%	-32	-0,6%
Bretagne	36	0,4%	6	0,0%
Centre	49	0,5%	-8	-0,2%
Champagne-Ardenne	2	0,0%	-2	-0,1%
Corse	2	0,0%	1	0,0%
Franche-comté	54	0,6%	3	0,0%
Haute-normandie	8	0,1%	1	0,0%
Ile-de-France	5176	55,5%	326	-5,1%
Languedoc-roussillon	572	6,1%	27	-0,7%
Limousin	2	0,0%	1	0,0%
Lorraine	584	6,3%	84	0,1%
Midi-pyrénées	47	0,5%	-2	-0,1%
Nord-pas-de-calais	312	3,3%	-2	-0,6%
Pays-de-la-Loire	820	8,8%	732	7,7%
Picardie	7	0,1%	3	0,1%
Poitou-charentes	48	0,5%	20	0,2%
Provence-Alpes-côte d'Azur	61	0,7%	-3	-0,1%
Rhône-Alpes	1337	14,3%	217	0,3%
DOM-TOM	1	0,0%	0	0,0%
	9325	100,0%	0	0,0%

département	Effectif départ.		2014		Evolution 2013-2014		
			Effectif	part	Effectif	part	
67	Bas-Rhin	90	Alsace	90	1,0%	-44	-0,7%
33	Gironde	45					
40	Landes	1					
64	Pyrénées-Atlantiques	4	Aquitaine	50	0,5%	0	-0,1%
43	Haute-Loire	3					
63	Puy-de-Dôme	3	Auvergne	6	0,1%	-3	0,0%
14	Calvados	1	Basse-Normandie	1	0,0%	0	0,0%
21	Côte-d'Or	52					
58	Nièvre	2					
71	Saône-et-Loire	6	Bourgogne	60	0,6%	-32	-0,6%
22	Côtes-d'Armor	1					
29	Finistère	6					
35	Ille-et-Vilaine	29	Bretagne	36	0,4%	6	0,0%
56	Morbihan	1					
37	Indre-et-Loire	27					
45	Loiret	21	Centre	49	0,5%	-8	-0,2%
51	Marne	1					
52	Haute-Marne	1	Champagne-Ardenne	2	0,0%	-2	-0,1%
2A	Corse-du-Sud	2	Corse	2	0,0%	1	0,0%
25	Doubs	43					
90	Territoire-de-Belfort	11	Franche-Comté	54	0,6%	3	0,0%
27	Eure	1					
76	Seine-Maritime	7	Haute-Normandie	8	0,1%	1	0,0%
75	Paris	1652					
77	Seine-et-Marne	483					
78	Yvelines	152					
91	Essonne	1933					
92	Hauts-de-Seine	146					
93	Seine-Saint-Denis	394					
94	Val-de-Marne	293					
95	Val-d'Oise	123	Ile-de-France	5176	55,5%	326	-5,1%
11	Aude	1					
30	Gard	7					
34	Hérault	559					
66	Pyrénées-Orientales	5	Languedoc-Roussillon	572	6,1%	27	-0,7%
87	Haute-Vienne	2	Limousin	2	0,0%	1	0,0%
54	Meurthe-et-Moselle	485					
57	Moselle	90					
88	Vosges	9	Lorraine	584	6,3%	84	0,1%
09	Ariège	1					
31	Haute-Garonne	46	Midi-Pyrénées	47	0,5%	-2	-0,1%
59	Nord	301					
62	Pas-de-Calais	11	Nord-Pas-de-Calais	312	3,3%	-2	-0,6%
44	Loire-Atlantique	801					
49	Maine-et-Loire	17					
72	Sarthe	2	Pays-de-la-Loire	820	8,8%	732	7,7%
60	Oise	6					
80	Somme	1	Picardie	7	0,1%	3	0,1%
17	Charente-Maritime	3					
86	Vienne	45	Poitou-Charentes	48	0,5%	20	0,2%
4	Alpes-de-Haute-Provence	1					
06	Alpes-Maritimes	12					
13	Bouches-du-Rhône	35					
83	Var	1					
84	Vaucluse	12	Provence-Alpes-Côte d'Azur	61	0,7%	-3	-0,1%
26	Drôme	1					
73	Savoie	2					
74	Haute-Savoie	1					
38	Isère	466					
42	Loire	138					
69	Rhône	729	Rhône-Alpes	1337	14,3%	217	0,3%
97	La Réunion	1	DOM-TOM	1	0,0%	0	0,0%
total		9325		9325	100,0%	0,0%	0,0%

